



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement du 19/06/2023

Membres présents : voir liste émargement

Membres invités : voir liste émargement

La proviseure remercie les membres élus et invités d'être présents ou en distanciel à ce Conseil d'établissement.

Le secrétariat est assuré par Mme Lux (proviseure adjointe), représentant l'administration et le secrétariat adjoint par une enseignante : Mme Oboussier.

Le quorum étant atteint avec 17 avec voix délibératives, la séance est ouverte à 17h15.

Les représentants des enseignants souhaitent faire une déclaration liminaire. Texte joint au compte rendu.

1.Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 14 03 2023 et approbation de l'ordre du jour du Conseil d'établissement du 19 juin 2023 :

Le procès-verbal du CET du 14 3 23 a été envoyé à l'ensemble des membres. Les représentants des enseignants souhaitent apporter un correctif à la page 5.

A la place de : "APE : pour permettre de libérer le 22 décembre 2023 à la demande des professeurs, les parents avaient suggéré que le 19 septembre (Prinsjesdag) soit travaillé à La Haye cette année."

Il est souhaité le retrait de la mention "à la demande des professeurs". La demande de jour libéré le 22 décembre ne provient pas des enseignants, mais est la conséquence des dates choisies par l'IFS et de la discussion en réunion d'harmonisation organisée par l'Ambassade.

La mention de l'APE serait donc : "APE : pour permettre de libérer le 22 décembre 2023, les parents avaient suggéré que le 19 septembre (Prinsjesdag) soit travaillé à La Haye cette année."

La proviseure soumet à l'approbation le procès-verbal du 14 03 2023.

Vote : approuvé à l'unanimité

La proviseure soumet à l'approbation l'ordre du jour de ce Conseil d'établissement avec les questions diverses :

- 1.Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 14 mars 2023 et approbation de l'ordre du jour du conseil d'établissement du 19 juin 2023
- 2.Compte rendu des conseils d'école et du conseil pédagogique, conseil du second degré
- 3.Préparation de Rentrée 2023
- 4.Actualisation du règlement intérieur (primaire et règlement financier)
- 5.Liste des conventions 2023-2024
6. Budget rectificatif n°1
- 7.Bilan des voyages et programme des voyages 2023/24
- 8.Questionnaires divers. 3 questions des délégués parents APE, 2 questions des représentants des enseignants du second degré, 2 les délégués élèves, 0 pour les enseignants du premier degré, 0 les ATOSS, 0 parents AIPL

Vote : approuvé à l'unanimité



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2. Compte rendu des conseils d'école et du conseil pédagogique, conseil du second degré :

Le conseil d'école d'Amsterdam du 13 06 2023 : La directrice de l'école présente les points :

Les activités périscolaires : un bilan de l'année et présentation du planning des activités avec 19 ateliers hebdomadaires contre 12 cette année avec 1 à 3 ateliers supplémentaires par niveau. Début des inscriptions le 8 juin.

Les inscriptions en SIA et en section musique : En SIA, nous aurons 16 élèves de CM1/CM2, 11 élèves de CE2 et 15 élèves en section musique.

Une proposition de modification du règlement intérieur : elle concerne l'« Annexe 1 – Horaire et accès ». Cette modification concerne un ajout d'horaire d'entrée et de sortie à 14h.

Actions du projet d'établissement :

Liaison CM2/6^{ème} avec l'IFS : Une réunion s'est tenue le mercredi 24 mai 2023 en présence des enseignantes de CM2, de la directrice, de la proviseure de l'IFS, d'enseignantes de 6^{ème} de l'IFS et de la CPE de l'IFS. Cette concertation avait pour objectif l'organisation d'une rencontre entre nos élèves, de personnaliser l'accompagnement des élèves et d'assurer la continuité pédagogique.

Une rencontre a eu lieu le mardi 13 juin avec tous les élèves de CM2 du lycée Vincent van Gogh et de l'IFS et les 6^{ème} de l'IFS. Au programme, un pique-nique au Beatrixpark, des Olympiades et une visite de l'IFS.

Effectifs et structure

Les enseignants partants et ceux qui arrivent ont aussi été présentés.

Surveillance de la pause méridienne – rentrée scolaire 2023 : Depuis le 2 septembre 2020, la surveillance des élèves durant ce temps est assurée par un prestataire qui est l'interlocuteur des familles et leur facture le coût intégrant une participation de l'établissement. Dans un souci d'harmonisation avec l'établissement de La Haye, la direction a fait le choix de changer de prestataire. A partir de septembre, Delidej sera le nouveau prestataire et interlocuteur des familles. Les tarifs resteront identiques.

Question concernant Délidej : le personnel de Délidej assurera-t-il aussi l'encadrement ?

Oui.

Le conseil d'école de la Haye du 15 06 2023 : La directrice de l'école présente les points suivants :

Point sur les travaux et équipements prévus : mobilier, peinture, matériels pédagogiques.

Bilan du fonctionnement des langues :

Enseignement du néerlandais

En l'absence de recrutement et à défaut de candidatures, les élèves de PS et MS ont bénéficié depuis début février d'activités en néerlandais avec Mme Michelle Westgeest. Madame Westgeest a également co-encadré du groupe de CM2 de Mme Does. Les élèves de CE2 et Cycle 3 de Mme Laribi ont été répartis toute l'année dans les autres cours de néerlandais.

Mme Indira Does (PLV NL) quitte l'établissement. Elle sera remplacée par Mme Manon Corbijn (PLV NL). Un poste à pourvoir est encore à pourvoir.

Enseignement de l'anglais

Départ de Mme Estelle Bouillierce (PLV anglais) pour le secondaire, retour de Mme Florence Le Tertre (PLV anglais)

Section Internationale Américaine (SIA)

M. William Scheydecker (SIA CE2, SIA CM1) sera remplacé par Mme Chiara Guagliardo, professeure d'anglais au secondaire. Mme Norton continuera d'assurer les cours de SIA aux élèves de CM2.

Il est probable que le positionnement des cours reste identique. Cela reste à confirmer puisque les enseignantes concernées partagent leur EDT avec des groupes du Secondaire.

Les résultats d'admission seront annoncés lundi 26 juin

Bilan des actions, sorties, projets : Le conseil d'école du 15 juin a été l'occasion de faire connaître la diversité, la variété et la richesse des projets mis en œuvre à l'école.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Les enseignants porteurs de ces projets (sorties/voyages) sont remerciés ainsi que les parents accompagnateurs pour leur disponibilité.

Tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié d'une classe de découverte au deuxième semestre. Les élèves de GS passeront une nuit à l'école le 22 juin.

Structure de rentrée avec les effectifs : Au regard de la baisse des effectifs observée depuis plusieurs années, l'établissement a pris la décision de fermer une classe à la rentrée prochaine. Deux professeures des écoles quittent l'établissement à la fin de l'année, un seul poste sera remplacé.

La directrice précise que cette baisse d'effectifs au primaire est en partie due à la montée d'une grosse cohorte de CM2 en 6ème, non compensée par le nombre d'entrées en PS depuis quatre ans.

Cette tendance au primaire est observée dans toutes les écoles internationales de La Haye. Les effectifs du secondaire sont quant à eux en augmentation.

Bilan des activités extra-scolaires : Le bilan des associations a été présenté. L'année s'est très bien passée. Les activités proposées l'année prochaine resteront riches et variées. C'est une chance pour les élèves. Ces opportunités d'ateliers de qualité après l'école sont très appréciées des familles.

Le conseil pédagogique du 30 5 23 et le conseil du second degré du 5 6 2023 : Les points essentiels abordés :

Les changements pédagogiques au second degré :

Sixième : Une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement visant à renforcer les connaissances en maths ou en français pour tous les élèves dans le cadre des 26 heures d'enseignement.

Devoirs faits, rendu obligatoire, pour tous les élèves en sixième : le volume horaire et les modalités d'organisation sont déterminés par le chef d'établissement en fonction du contexte et des besoins des élèves en priorisant dans la mesure du possible le recours au personnel enseignant. Tout élève bénéficie donc sur l'ensemble de l'année scolaire d'un temps dédié obligatoire d'accompagnement aux devoirs dont le volume peut varier en fonction des besoins.

Horaires SVT/PC 6^{ème} : 3 heures de SVT et PC et non plus le bloc de 4h SVT, PC, Techno.

Classes de Première : Obligation d'un enseignement de maths de 1h30 par semaine dans le tronc commun de la classe de première pour les élèves n'ayant pas choisi l'enseignement de spécialité mathématiques.

Question : Il n'y avait pas de mathématiques dans le tronc commun ?

Jusqu'à l'année dernière, il n'y avait plus de mathématiques dans le tronc commun. Puis une option a été introduite qui pouvait être choisie en juin 2022 pour la rentrée 2022. Elle se transforme en enseignement obligatoire à la rentrée 2023 pour les élèves qui ne choisissent pas la spécialité.

Bilan Pix et usage du numérique : Tous les élèves de 3^{ème} et de terminales ont passé les certifications. Usage du téléphone dans la classe et hors de la classe. Dans la classe, le RI permet son utilisation pédagogique pour toutes les classes. Suite à la suggestion de collègues : gestion des téléphones dans la classe avec mise en place de casiers ou de pochettes. Un test est proposé pour savoir si c'est viable, sachant qu'il faudra faire attention à ce qu'un élève ne prenne pas le téléphone d'un autre. Les pochettes et/ou boîtes sont disponibles et elles sont à retirer auprès du secrétaire général dès le mois de juin. Les enseignants peuvent en faire l'expérimentation.

Lors de la réunion du CVC-CVL, les élèves ont évoqué la possibilité de laisser un temps d'utilisation des téléphones lors de la pause méridienne. Ils souhaiteraient qu'un essai soit fait avant de modifier le RI. Ils évoquent aussi la nécessité de faire plus de prévention pour un usage raisonné par les élèves des téléphones.

Point sur les rencontres parents-professeurs : échanges sur les modalités de rencontre présentiel ou distanciel et le nombre de réunions institutionnels en dehors des entretiens individuels à la demande des parents ou des personnels pédagogiques et éducatifs du lycée.

Forum des métiers : Une enquête sera effectuée auprès des élèves de 3^e, 2^{nde}, 1^{ère} et terminale en septembre 2023 pour savoir quels sont les métiers qu'ils souhaiteraient voir représentés. Un contact sera ensuite établi avec les parents d'élèves pour monter le forum qui aura lieu en décembre 2023.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Projet d'établissement 2024-2028 : Les personnels ont travaillé sur les actions et les objectifs. Le comité de pilotage constitué de l'équipe d'encadrement de 2 enseignants du primaire et deux enseignants du secondaire feront la synthèse qui sera présentée lors de la journée de pré-rentrée.

Autre temps de travail à organiser avec les représentants des parents et des élèves avant les vacances de la Toussaint. Présentation du nouveau PE au conseil d'établissement de Novembre 2023.

3.Préparation de rentrée 2023 :

Structure école primaire Amsterdam : 186 élèves sont attendus en septembre 2023 (contre 193 élèves avec une structure de 8 classes à la rentrée 2022)

Structure école primaire La Haye : 400 élèves sont attendus à la rentrée en septembre 2023 (contre 398 élèves avec une structure de 19 classes).

Fermeture d'une classe au regard de la baisse des effectifs depuis plusieurs années. Nombre d'élèves par classe est le suivant :

Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Prévisions rentrée 2023 au 15.06.23
504 élèves	488 élèves	443 élèves	424 élèves	398 élèves	400
20 classes	20 classes	19 classes	19 classes	19 classes	18 classes
25,2 é/c	24,4 é/c	23,3 é/c	22,3 é/c	21 é/c	22 é/c

Question : les effectifs ont baissé à La Haye et Amsterdam ?

Non, c'est surtout à La Haye, ceci depuis 5-6 ans. La baisse des effectifs est globale, du fait de la baisse démographique et de la composition des familles.

Structure secondaire : 531 élèves inscrits à la date du 30 5 23 avec une structure de 21 classes.

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Terminale
73	69	73	82	81	73	80

Effectif global prévisionnel début juin global lycée : 1117.

Evolution globale des effectifs du lycée :

Rentrée 2017	Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Prévisions Rentrée 2023
1192	1180	1226	1204	1116	1108	1117



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Le recrutement est fait, il ne reste plus qu'à pourvoir un poste en néerlandais.

Projet d'établissement 2024-2028

La réunion pédagogique inter degrés du 19 avril a permis de faire un bilan des actions et de recenser les actions à conserver pour le PE 2024-2028. Le deuxième temps de travail sur les objectifs s'effectuera par équipes : au primaire par conseils de cycles et au secondaire, par disciplines. Autre temps de travail à organiser avec les représentants des parents et des élèves avant les vacances de la Toussaint. Présentation du nouveau PE au conseil d'établissement de Novembre 2023.

Forum des métiers : Une enquête sera effectuée auprès des élèves de 3^e, 2^{nde}, 1^{ère} et terminale en septembre 2023 pour savoir quels sont les métiers qu'ils souhaiteraient voir représentés. Un contact sera ensuite établi avec les parents d'élèves pour monter le forum qui aura lieu en décembre 2023.

Question des enseignants : Quelles seront les modalités de mise en œuvre du Pacte enseignant pour la rentrée prochaine ? Ce sont des mesures pour améliorer les conditions d'exercice du métier d'enseignant, renforcer durablement l'attractivité du métier et reconnaître l'engagement des professeurs au service des élèves. Un métier mieux reconnu financièrement par un doublement de la prime statutaire ISAE (indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves premier degré), ISOE (indemnité de suivi et d'orientation des élèves du second degré). Les enseignants pourront exercer des fonctions particulières, des missions complémentaires sur la base du volontariat. Il ne s'agit pas de présenter ces mesures prévues en France à la rentrée scolaire 2023.

L'application des mesures pour les EFE nécessitent une instruction et une déclinaison par l'agence qui n'est pas connue à ce jour.

4. Actualisation du règlement intérieur :

Des modifications des règlements intérieurs des écoles primaires ont été présentées aux conseils d'école de l'année écoulée et doivent être adoptées par le conseil d'établissement.

En novembre dernier le 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire de La Haye a permis d'actualiser les horaires d'entrées et de sorties des élèves suite aux travaux et au regroupement des accès sur Cornelis Jolstraat.

Un nouvel article a également été ajouté : "4.8 Toute distribution de cartes d'anniversaire et/ou de cadeaux d'anniversaire est organisée par les familles en dehors de l'école." Le règlement actualisé est disponible en ligne en annexe 2 du règlement intérieur.

Au conseil d'école d'Amsterdam du 13 juin dernier, les horaires d'entrée et de sortie ont également été actualisés :

« ANNEXE 1 – LES REGLES DE L'ECOLE PRIMAIRE D'AMSTERDAM

1 – Horaires et accès

En dehors de ces horaires réglementaires, un accès à l'école est toléré uniquement à 10h15 - 11h30 et 12h30 et 14h précises après en avoir informé l'école par téléphone ou par email et en avoir justifié les raisons. Aucune entrée ne sera possible en dehors de ces créneaux. »

Le règlement financier est actualisé concernant les frais de scolarité conformément à la décision 02/2023 disponible en ligne. En outre des frais de 50€ pour les examens du DNB ont été rajoutés pour compenser la refacturation par l'IRF de la dématérialisation des corrections et la rémunération des correcteurs. La décision 02/2023 doit être prochainement modifiée en conséquence. Enfin les dates du calendrier mentionnées dans le règlement financier sont également actualisées.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Adoption du règlement intérieur et de ses annexes modifiées :
19 votants pour, 0 contre, 0 abstention.

5. Liste des conventions 2023-2024 : cf annexe

La liste des conventions est présentée et jointe en annexe. Après deux années de gel de la tarification des conventions, une indexation de 10% est présentée à l'avis du conseil d'établissement. Il n'y a pas de changement majeur par rapport à la liste des conventions de l'année scolaire précédente présentée au CE du 22/06/2022 excepté la reprise par Delidej de la surveillance des pauses méridiennes à Amsterdam précédemment effectuée par Brood & Spelen. La convention relative à l'organisation de la kermesse francophone est reconduite et la convention avec l'Institut de mise à disposition de salle pour les stages du DELF figure dans la liste.

Une remarque : transmettre les documents projetés aux participants avant la tenue du CE.

Question : pourquoi certaines conventions sont-elles gratuites ? Comme pour la paroisse francophone catholique ? C'est un héritage. Les institutions religieuses auraient droit à un temps de présence dans l'établissement et d'autres conventions de mise à disposition des locaux bénéficient aussi de la gratuité. Tout dépend peut-être du bénéfice financier retiré ou non de l'occupation des locaux.

Vote global pour les conventions :
19 votants pour, 0 contre, 0 abstention.

6. Budget rectificatif n°1 :

Le budget rectificatif n°1 ne présente pas d'évolution significative par rapport au budget initial. Il n'y a qu'une augmentation de 400k€ d'Autorisations d'Engagement sur la destination SUP 363 pour permettre de signer un marché de 2 ans pour le gardiennage lorsque la consultation sera effective. Il n'y a pas de modification des crédits paiements et donc pas d'impact sur le solde budgétaire ou la trésorerie prévisionnelle liés à ce budget rectificatif. Nous ajusterons à la baisse en BR2 les CP en investissement puisque nous avons dû annuler l'opération des panneaux solaires sur cet exercice faute d'autorisation explicite de l'Agence à ce jour.

Il y a des corrections extrabudgétaires marginales des doubles flux ajustés par l'AEFE (78 521€) et la reprise de la seule provision existante qui était une provision pour risque licenciement de 150k€ à la demande de l'ACP, faute de dossier en cours pour la justifier.

L'APE réitère sa remarque concernant le fait de pouvoir disposer des documents projetés en amont du conseil d'établissement pour voter en toute connaissance de cause.

Vote pour avis : 15 votants pour, 0 contre, 4 abstentions.

7. Bilan des voyages et programme des voyages 2023/24 :

A l'exception de Delft et Terschelling pour lesquels nous attendons encore des factures, les bilans des voyages ont été réalisés.

Les soldes excédant 8€ sont automatiquement déduits des frais de scolarité ou remboursés mais uniquement aux familles partantes. Les voyages à Francfort et Paris sont dans ce cas de figure et les avoirs sont effectifs. Pour Olhain, les avoirs vont être faits prochainement.

Pour les soldes inférieurs à 8€, il peut être procédé au remboursement sur demande des familles ou versement à la caisse de solidarité en cas d'autorisation expresse ou d'absence de réponse au-delà de 3 mois.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Deux nouveaux voyages sont présentés pour avis concernant deux spécialités de terminale : HLP à Paris (du 14 au 16 février 2024 pour un plafond de participation des familles de 350€) et BFI à Londres (du 12 au 15 octobre 2023 pour un plafond de 750€). Ce dernier, à ce moment de l'année, va permettre la cohésion du groupe BFI.

Remarque des enseignants :

Les voyages en terminale ne sont pas toujours pertinents à ce moment de l'année, en février.

Vote pour avis : 19 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Questions des enseignants :

Pour les voyages 2023-2024, les voyages doivent-ils concerner un niveau entier ou est-ce possible d'organiser un voyage scolaire avec une seule classe (La logistique, le quotidien, le rapport avec les élèves sont souvent beaucoup plus complexes avec 75-80 élèves) ?

Les voyages sont avant tout des projets pédagogiques de qualité qui visent à renforcer les connaissances, les compétences et les savoirs être des élèves. Ils sont à l'initiative des enseignants qui mobilisent du temps et de l'énergie au service des élèves. Il est plus aisé pour le premier degré de proposer un voyage par classe et par niveau sans conséquence pour le fonctionnement global de l'école. Il en est tout autrement dans le second degré où les voyages émanent des équipes disciplinaires ou sont proposés par l'Agence (Raid Zenos). La nature du voyage est souvent disciplinaire (voyage à Rome pour les latinistes, Maths en jeans pour les maths, Paris pour la spécialité de terminale). De ce fait, ce ne sont pas des classes mais des élèves issus de différentes classes.

Si les voyages ont pour conséquence de générer des absences d'élèves et de personnels, ils ont la vertu d'offrir une expérience pédagogique et une ouverture sur l'extérieur de qualité.

Le nombre de voyages était de 6 concernant le secondaire cette année.

Voyages impliquant le secondaire pour cette année et les années avant Covid :

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2022/2023
Nbre de voyages	6	3	3	6
Nbre d'élèves impliqués	287	142	63	118*

*inclus les écodélégués du primaire d'Amsterdam et La Haye

8. Questions diverses :

Questions des parents :

Travaux : Pendant plusieurs années des sommes ont été mises de côté pour les travaux. Pourriez-vous nous faire un rappel de ces sommes pour les années 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2020 - 2021 ? Quel est le plan d'investissement pour les futurs travaux ?

Il semblerait qu'il y ait un malentendu puisqu'il n'existe pas de provision travaux inscrite en comptabilité générale. Il faut donc répondre à cette question par la lecture de l'évolution du fonds de roulement et de la trésorerie de l'établissement qui sont les indicateurs de la santé financière de l'établissement.

Or l'évolution de ces deux indicateurs est sans appel :

- si la trésorerie parvient à se maintenir à un niveau raisonnable en fin d'exercice, c'est de plus en plus grâce à un recouvrement fluide de la facturation trimestrielle, et désormais annuelle dès le début de l'année scolaire.
- tandis que le fonds de roulement a quant à lui été divisé par 2 entre 2017 et 2022.

Il n'y a donc pas eu de « sommes mises de côté » pour des travaux. Pour mémoire les investissements sur la période 2016 – 2022 représentent d'ailleurs une somme cumulée de 3,69M€. Au contraire les réserves ont été mises à contribution pour soutenir la stratégie à court terme de sortie de COVID de l'établissement : geler les frais de scolarité, contenir la



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

masse salariale et les autres dépenses de fonctionnement malgré le contexte inflationniste et prélever pour les investissements indispensables à la mise à niveau des structures (entrée du Branding, matériel numérique...). Cette stratégie a fait l'objet d'exposés clairs lors des présentations des budgets 2022 et 2023. La présentation de l'évolution de ces indicateurs est quant à elle effectuée en complète transparence au moment de la reddition des comptes financiers (ci-dessous pour mémoire le tableau annexé à la convocation du CE sur le compte financier 2022).

Indicateurs financiers	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Fonds de Roulement	3.024.402,84 €	2.799.142,40 €	2.271.694,72€	2.009.199,02 €	2.144.000,02 €	1.548.218,97 €
CAF / IAF	181.681,00€	-84.411,56 €	596.876,00 €	416.974,00€	550.556,00 €	95.691,75 €
Variation du FdR	16.154,00€	-258.289,21 €	-494.418,91 €	-295.524,47 €	106.030,08 €	-595.781,05 €
Besoin en Fonds de Roulement	669.247,89 €	822.685,24 €	724.602,41 €	-307.663,53 €	-305.861,07 €	-1.029.412,00 €
Trésorerie	2.355.154,95 €	1.976.457,16 €	1.580.121,08 €	2.283.833,78 €	2.449.861,09 €	2.577.630,97 €

L'établissement doit donc générer de la capacité d'autofinancement pour être en mesure de financer les investissements futurs nécessaires. Cela passe par un résultat d'exploitation excédentaire en conséquence, autrement dit un solde (hors opérations d'ordre mais inclus les doubles flux) recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement qui soit suffisant au regard de l'ampleur des projets. Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière constitue la feuille de route des investissements immobiliers. Sa livraison est prévue pour la fin d'année civile. Cette feuille de route ne pourra se matérialiser que si le budget de l'établissement l'y autorise (i.e s'il régénère des marges de manœuvre en accroissant ses recettes et en maîtrisant ses dépenses).

	Comptes financiers						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Inflation	0,1%	1,3%	1,6%	2,7%	1,1%	2,8%	11,6%
Dépenses de fonctionnement	8 692 328	9 126 673	9 594 554	9 231 457	9 763 769	9 564 791	9 682 285
Recettes de fonctionnement	8 767 825	9 094 273	9 220 600	9 492 320	9 809 474	9 692 337	9 308 741
Résultat comptable	75 496	- 32 401	- 373 954	260 863	45 705	127 547	- 373 544
CAF/IAF	339 824	181 681	- 84 412	596 876	416 974	547 217	95 692
Dépenses d'investissement	409 895	165 527	173 878	1 091 295	712 498	444 526	692 920
Variation FdR	- 70 072	16 154	- 258 289	- 494 419	- 295 524	102 691	- 595 781
FDR	3 008 249	3 024 403	2 766 114	2 271 695	1 976 170	2 144 000	1 548 219
Trésorerie au 31/12	3 447 432	2 355 155	1 976 457	1 580 121	2 283 834	2 449 861	2 576 856
Variation de la trésorerie /n-1		- 1 092 277	- 378 698	- 396 336	703 713	166 027	126 995

L'APE évoque l'inquiétude des familles quant à la hausse des frais de scolarité et l'annonce d'une autre hausse prévue. Il faudrait peut-être interroger l'AEFE pour trouver d'autres leviers de financement.

Effectifs : nous sommes assez inquiets pour le devenir de l'établissement qui subit depuis plusieurs années la concurrence des autres établissements à laquelle s'ajoute maintenant celle du Lycée Français d'Amsterdam. Les contraintes financières et les propositions salariales beaucoup moins avantageuses pour les familles sont aussi un facteur qui expliquent la perte de vitesse de notre établissement. Quelles sont les stratégies mises en place pour que les familles qui s'installent, choisissent de scolariser leurs enfants au Lycée van Gogh de la Haye ?

Pour mémoire, la stratégie de suspension des hausses de tarifs est précisément la stratégie qu'a menée l'établissement dans le contexte de sortie de COVID pour limiter le recul de ses effectifs. Ainsi les frais de scolarité ont été gelés au lycée



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

et au primaire de La Haye deux années consécutives et pour le collège de La Haye et le primaire d'Amsterdam la hausse n'a été que de 1,5% sur deux ans.

Force est de constater que malgré cette stratégie, le lycée continue de perdre des effectifs en primaire et ce depuis plusieurs années (rentrée 2019 soit avant le COVID). Ce constat est partagé avec les autres écoles internationales des Pays-Bas. Certes la concurrence entre les écoles peut être un facteur mais il y a aussi les conséquences de la crise sanitaire et les changements de statuts des familles expatriés. Par ailleurs, il est à noter la baisse démographique des familles françaises comme l'atteste la situation des écoles en France qui ont perdu également des effectifs.

Il est difficile d'augmenter les effectifs si les familles n'ont pas d'enfants à scolariser. Cependant, il est opportun de valoriser les actions et élaborer une stratégie et une politique de communication plus forte et plus structurée pour renforcer notre attractivité.

Cela nécessiterait la création d'un poste de chargé de communication qui aurait la charge de valoriser les actions et de développer les réseaux de communication. De nombreux établissements scolaires ont recruté ce type de poste. En raison de la maîtrise des dépenses salariales, il n'est pas envisagé à court terme la création de cette ressource. En attendant, conscient de cette thématique, l'établissement travaille à une solution qui permette de capitaliser au mieux sur ses atouts. Elle a déjà sollicité un prestataire en capacité de nous aider et de faire une communication plus forte et plus professionnelle.

La renommée du lycée n'a pas fléchi et les effectifs du cycle terminal n'ont cessé de croître ... depuis la rentrée 2018.

Remarque de l'APE : un stagiaire d'une école de communication en France pourrait participer à la dynamisation de la communication de l'établissement, ou un étudiant pouvant être formé en alternance, en master, par exemple. Il faut voir si des contrats avec des structures néerlandaises sont possibles pour obtenir des stagiaires.

Du personnel interne pourrait être formé à cet effet.

Réponse : D'autres établissements ont des chargés de communication. Mais d'autres besoins émergent, comme d'augmenter les temps de présence de l'infirmière, de la psychologue, d'avoir un documentaliste pour la BCD d'Amsterdam.

Un chargé de communication de la zone existe, mais des besoins locaux persistent.

Question : il serait peut-être possible de demander au Consulat où s'implantent les familles françaises pour connaître le potentiel de développement ?

M. Lavéant, à l'OEB, propose de solliciter les Alliances françaises.

Réponse : un partenariat avec les Alliances françaises existe déjà et les familles qui font apprendre le français à leurs enfants les scolarisent dans le système néerlandais.

M. Le Breton : le lycée se porte bien en termes d'image. La meilleure communication est celle des parents d'élèves. Le lycée s'est adapté depuis 2006 aux besoins des familles, même si de nouveaux acteurs, comme l'IFS, émergent.

Communication famille : la communication sur le parcours scolaire des enfants est un paramètre essentiel pour les familles, elle est même considérée par les familles comme étant un facteur de réussite : étant à la fois usagers de cette communication mais aussi habitués aux différentes remarques des familles, pourrions-nous prendre un temps entre les enseignants, bénévoles APE et équipe de direction, pour voir comment l'améliorer ? Les informations et les communications relatives au parcours des élèves sont nombreuses et variées surtout à l'entrée au lycée et elles sont renforcées au cycle terminal.

Remarque APE : Il est question des réunions et de la qualité de la communication en présentiel entre les parents et les équipes. La semestrialisation génère une perte de contact avec les équipes. Les parents ont l'impression de perdre contact avec la compréhension du déroulement de la scolarité de leurs enfants. L'association souhaite échanger avec les équipes



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence officielle
d'enseignement français
à l'étranger

à ce sujet. L'évaluation par compétences n'est également pas toujours évidente à comprendre pour les familles. Il n'est pas toujours évident non plus pour les parents de voir tous les enseignants qu'ils souhaitent, et l'utilisation de Pronote ne suffit pas pour suivre la scolarité des enfants.

Réponse : les instances permettent de communiquer, et d'échanger et d'informer. L'évaluation par compétences est sans doute plus difficile à comprendre, mais elle est obligatoire et institutionnelle, même si elle n'est pas toujours facile à appréhender.

Réponse des enseignants : L'idée des compétences est d'enrichir la vision des parents sur la scolarité de leurs enfants, mais néanmoins elle est plus riche et plus précise, et elle marque mieux la progression des élèves. Les professeurs vont tenter de gagner plus en lisibilité.

Les parents proposent l'analyse d'un « bulletin type » anonyme à la rentrée. Les enseignants notent cette idée qui peut être intéressante.

Les élèves : les couleurs remplaçaient les niveaux d'acquisition dans mon ancien établissement, tout établissement est différent dans son évaluation.

Questions des élèves : Ordinateur portable et nettoyage de la cour qui doit être plus régulier.

Le lycée prête les manuels et demande aux élèves à partir de la première d'avoir un ordinateur portable. Il faudrait acheter des ordinateurs pour les mettre à disposition des élèves, les prêter les entretenir. En France cela existe, mais à l'étranger, il est difficile de mettre à disposition un ordinateur. Si c'est une question de difficulté financière à acquérir un ordinateur, la caisse de solidarité peut être sollicitée à cet effet.

Remerciement aux membres élus pour leur disponibilité et leur engagement dans les instances du lycée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h46.

La Présidente du Conseil d'établissement
Madame Ouardda ROUBI-GONNOT

Secrétaires de séance :
Représentante de l'administration
Madame Carole LUX

Représentante des enseignants
Madame Mathilde OBOUSSIER